

Rentrée du 2 novembre : l'accueil des élèves reporté à 10 h pour permettre...

6-7 minutes

Le MENJS a présenté le 27 octobre les modalités de reprise des classes le 2 novembre, une semaine après avoir réuni les organisations syndicales sur une 1^{re} version ([lire sur AEF info](#)). Marquée par un hommage à Samuel Paty, la matinée débutera par un temps dédié aux personnels des établissements, reportant à 10h l'arrivée des élèves. Il sera suivi d'un temps pédagogique puis, à partir de 11h, de la lecture de la lettre de Jean Jaurès "aux instituteurs" et d'une minute de silence collective. Outre l'arrivée décalée des élèves, ce 3^e temps interroge les syndicats dans le contexte sanitaire actuel.



Le mot "jouer" inspire; en quelques minutes, le tableau se noircit

des propositions des élèves. L'occasion de réviser suffixes et préfixes sur la colonne de droite. Droits réservés - DR

Les modalités de reprise des classes, le 2 novembre prochain, retenues par le MENJS, diffèrent peu de celles évoquées dans un premier temps ([lire sur AEF info](#)). Près d'une semaine après avoir réuni les organisations syndicales autour d'une hypothèse de travail, le ministère leur a présenté le 27 octobre le scénario retenu finalement.

La matinée se déroulera donc en trois temps. Elle débutera, selon les informations recueillies par AEF info, par un "temps d'échange" entre les professeurs et personnels des établissements. À 10 heures, les élèves seront accueillis dans leur classe pour un "temps pédagogique". Une heure plus tard, les élèves ont vocation à se retrouver pour la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux "instituteurs" suivie d'une minute de silence. Il est prévu que les élus locaux soient présents lors de cette dernière séquence mais "sans prise de parole".

Inquiétudes autour de la prise en charge des élèves avant 10h

Cette organisation de la journée soulève toujours des inquiétudes de la part des représentants syndicaux en particulier sur le report de l'accueil des élèves à 10h, notamment dans le 1er degré. S'il y a "encore des précisions à venir" sur ce point, la secrétaire générale du Snes-FSU, Frédérique Rolet, a demandé que la gestion de l'arrivée des enfants ne soit pas laissée aux équipes localement. Si, comme l'avance Jean-Rémi Girard, ce sont les collectivités locales qui doivent prendre en charge l'accueil des enfants jusqu'à 10 heures, il reconnaît que cela "pourra être problématique par endroits". "Il faut que les collectivités et les parents soient avertis le plus tôt possible", suggère le président du Snaic.

Le secrétaire national de SE-Unsa redoute quant à lui un "moment de tension avec les familles". Et ce d'autant plus que d'autres évolutions sur le fonctionnement pourraient intervenir cette semaine au regard de la situation sanitaire actuelle, fait remarquer Stéphane Crochet, témoignant du "traumatisme" des directeurs d'école chargés au printemps de mettre en place des nouvelles organisations "du jour au lendemain".

Interrogations quant au professeur chargé du temps pédagogique

S'agissant du 2e temps qui concentrait les critiques la semaine dernière, les syndicats critiquant la rigidité du cadre pédagogique proposé par la rue de Grenelle, le MENJS doit mettre en ligne ce mercredi du "contenu pédagogique", adapté à l'âge des élèves, pour "outiller les collègues", indique Frédérique Rolet. L'idée initiale de vidéo produite par les services du ministère ou de texte commun a été abandonnée, ce qui permet de "garder une certaine souplesse", souligne-t-elle, reconnaissant qu'"un certain nombre de choses ont été entendues".

Se pose toutefois la question du professeur chargé d'assurer cette séquence : doit-il s'agir de celui en charge de la classe habituellement, du professeur principal ou encore d'un professeur volontaire ? "On ne sait pas si bien si c'est l'emploi du temps normal" qui s'applique, note la représentante syndicale, "on a besoin de précisions". Quant au déroulement de cette heure, "il conviendra surtout de partir des réactions des élèves", estime-t-elle, suggérant qu'à défaut de "faire une séquence systématique sur les valeurs de la République", celles-ci soient appréhendées sur le long terme.

Le Snalc "craint", pour sa part, "le fait d'imposer cette séquence

pédagogique à des professeurs qui ne seraient pas à l'aise. Il faut éviter de mettre les enseignants en difficulté", insiste Jean-Rémi Girard qui plaide pour "le volontariat". Il salue, cependant, le choix finalement fait de laisser "le contenu à la discrétion" des professeurs, conformément à la liberté pédagogique qui est la leur. Si le volontariat des professeurs lors de ce temps pédagogique est aussi défendu par FO, le syndicat reste critique du "cadrage national" qu'il ne juge "pas nécessaire, les équipes sont suffisamment grandes".

Crainte sanitaire vis-à-vis du rassemblement des élèves pour la minute de silence

"Le ministre a entendu le besoin de souplesse", reconnaît également le secrétaire national du SE-Unsa. Stéphane Crochet se montre ainsi satisfait que le 2 novembre ne s'apparente pas à "un moment descendant" mais qu'il puisse donner lieu à "un moment d'appropriation par les élèves", ce qui doit permettre "d'ouvrir un travail dans la durée".

Enfin, le rassemblement de tous les élèves et personnels d'un établissement prévu dans le 3e temps suscite l'inquiétude des représentants syndicaux compte tenu du contexte sanitaire. "On a demandé à pouvoir adapter cette séquence en fonction de l'évolution de la situation", rapporte Frédérique Rolet. Le MENJS a d'ailleurs prévu la tenue d'un point sur le contexte sanitaire ce vendredi.